

# DES CITOYENS ENGAGÉS POUR L'ENVIRONNEMENT

Accompagner le pouvoir d'agir  
des habitants en Pays de la Loire.

échanger  
valoriser citoyen  
partager territoire  
accompagner  
accueillir débattre  
durable protéger  
urbain ateliers  
développement  
questionner  
comprendre

Edition du  
24 nov. 2015  
à Nantes



ATELIERS DU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
& DES TERRITOIRES



UNION REGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE



Labellisé Centre Permanent  
d'Initiatives pour l'Environnement



PAYS DE NANTES



## Sommaire

### Page 2

Édito - remerciements

### Page 3 -4

Pouvoir d'agir :  
définition et éléments de méthode

### Page 4 -6

- 3 questions À... Pascal Aubert  
- Education à l'environnement et implication  
citoyenne

### Page 7

Tribune libre... à Pierre Saglio,

### Page 8

Atelier 1 - L'habitat participatif, partagé,  
éco-construit : des réponses pour mieux  
habiter (ensemble)

### Page 9

Atelier 2 - L'amélioration du cadre de vie  
par des actions de prévention des déchets

### Page 10

Atelier 3 - L'alimentation comme levier de  
réappropriation de la consommation

### Page 11

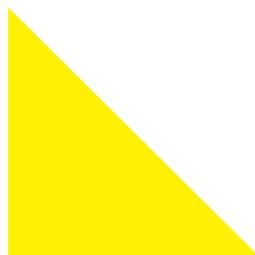
Atelier 4 - L'espace public et la  
solidarité de proximité à réinvestir

### Page 12

Bibliographie et ressources  
Partenaires - Rappel des Addt



## Édito



De plus en plus d'observateurs, associations, chercheurs, praticiens, acteurs de terrains... pointent les dérives de notre société qui produit toujours plus d'isolement social, de cloisonnement communautaire et par voie de conséquence d'exclusion démocratique, notamment chez les populations les plus fragiles économiquement. A ces enjeux de société et ces difficultés de mobilisation s'ajoutent des défis environnementaux, dont nous pouvons craindre qu'ils ne soient pas la préoccupation prioritaire de nos concitoyens.

Dans cette conjoncture contrainte et difficile, des initiatives émergent cependant et apportent des réponses locales à des enjeux globaux. Elles innovent, expérimentent des formes d'implication diverses et valorisent les expertises d'usage des habitants.

Ainsi, à côté de la démocratie institutionnelle (déléгативe et participative) des habitants engagés pour leur environnement recouvrent de l'autonomie dans leurs actions, contribuent à une participation et une mobilisation ascendante... et développent leur « pouvoir d'agir ».

L'union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement des Pays de la Loire (URCPIE) organise chaque année les Ateliers Développement Durable et Territoires (ADDT). Ce temps fort est basé sur le partage d'expériences de développement durable et s'organise avec l'appui d'un CPIE. Pour cette année, il s'agit d'interroger la notion de pouvoir d'agir, de favoriser l'échange entre structures de développement territorial, de communiquer et de faire valoir les bonnes pratiques à l'aide d'exemples concrets (d'où le choix du terme « ateliers »).

Sous quelles conditions s'organisent ces initiatives ? Quels rapports entretiennent-elles avec les sphères publiques ? Comment l'une et l'autre peuvent-elles s'enrichir ? Comment l'éducation à l'environnement peut-elle être un levier pertinent pour favoriser le pouvoir d'agir ? De quels outils disposons-nous ? Autant de questions que ces ateliers proposent d'aborder pour construire une culture commune, partager nos expériences... dans le but d'une amélioration continue de l'implication citoyenne.

*Loïc Vallée, Président de l'Union Régionale des CPIE des pays de la Loire & Claudine Raillard Clément, Présidente d'Écopôle CPIE Pays de Nantes*

## Remerciements

Ce document a été réalisé dans le cadre des ateliers du développement durable et des territoires proposés par l'union Régionale des CPIE en pays de Loire.

Ont contribué à ce recueil :

- Directeur de publication : **Claudine Raillard Clément** (présidente d'Écopôle CPIE Pays de Nantes)
- Coordination générale : **Christophe Lachaise** (directeur d'Écopôle CPIE Pays de Nantes)

- Rédaction des contenus : **Julie Gardan** (chargée de mission Écopôle CPIE Pays de Nantes), **Pascal Aubert** (pouvoir d'agir), **Pierre Saglio** (ATD quart monde), **Christophe Lachaise** (directeur d'Écopôle CPIE Pays de Nantes) et les porteurs de projet des 8 initiatives sollicitées dans le cadre des ateliers

- Graphisme et mise en forme : **Ema Duval** / duvalema@yahoo.fr

- Dessins : **Frap** / eric.chalmel@wanadoo.fr

- Les enregistrement des interventions et tables rondes réalisé par **Pascal Massiot** - jet fm seront mis en ligne sur [www.ecopole.com/addt2015](http://www.ecopole.com/addt2015) et [www.urcpie-paysdelaloire.org](http://www.urcpie-paysdelaloire.org)

# Pouvoir d'agir : définition et éléments de méthode



Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, la capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches et la collectivité à laquelle elles s'identifient, d'après la définition de Yann Le Bossé, chercheur québécois. Dans la vie citoyenne et démocratique, le pouvoir d'agir désigne la capacité des citoyens à être acteurs des transformations de la société, c'est-à-dire leur capacité à s'organiser pour mettre en place des actions en réponse aux problèmes et priorités qu'ils identifient, d'une part et leur capacité à peser sur les décisions qui les concernent, d'autre part.

## Une conception exigeante de la démocratie

Au coeur d'une conception en termes de pouvoir d'agir, il y a donc les personnes concernées, contrairement aux logiques de la démocratie représentative ou de la démocratie participative telle qu'elle s'est développée en France depuis une trentaine d'années. Les actions se réclamant du pouvoir d'agir ne se situent donc pas dans une logique de l'offre, mais avant tout dans une logique de la « demande » ou demande potentielle. Le point de départ est ce qui fait sens pour les personnes, leurs intérêts, colères, espoirs, envies et ressources bref, qui elles sont, ce qu'elles pensent qu'il serait bon de faire, ce qu'elles peuvent faire.

Dans notre système politique, la démocratie représentative repose sur la délégation du pouvoir à des représentants (participation électorale). La démocratie « participative » repose elle, le plus souvent, sur la participation des citoyens aux dispositifs et politiques décidées par ces représentants (qu'on appelle « coproduction »). C'est la participation institutionnelle.

Ces deux espaces, participation électorale et institutionnelle, indispensables à notre vie démocratique, sont cependant à eux seuls insuffisants d'autant qu'ils sont en crise

(cf.interview P. Aubert) : c'est cela que la notion de pouvoir d'agir questionne et invite à repenser !

Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens est potentiellement le moteur d'un approfondissement démocratique pour qu'aux côtés de la représentation-délégation et de la participation institutionnelle « octroyée », se construise une participation autonome, ascen-

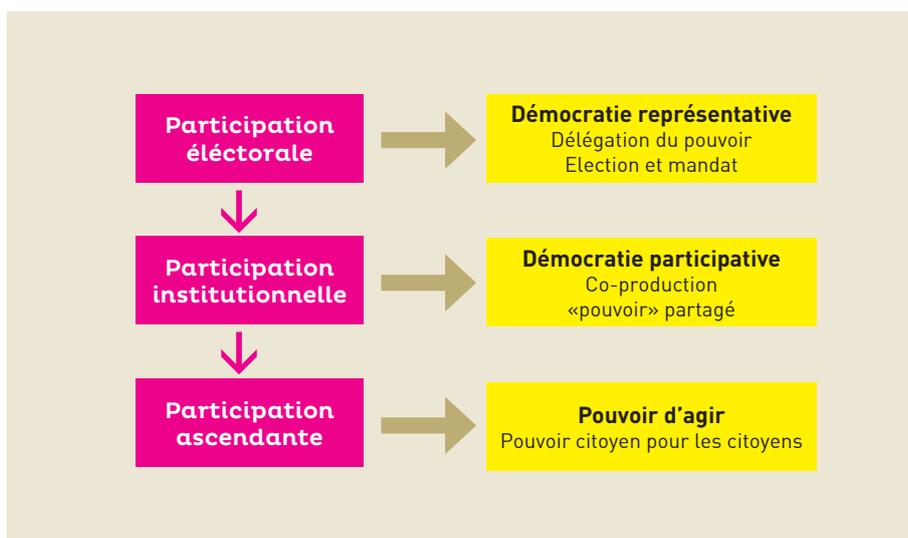
dante, dont le principe central est l'autoproduction, la constitution d'un pouvoir citoyen par les citoyens, sur ce qui compte pour eux.

## Les méthodes pour des démarches ascendantes : relever trois défis démocratiques

À partir d'un repérage des pratiques actuellement développées en France et d'échanges entre acteurs, on peut identifier des « ingrédients », des manières de faire qui permettent de renforcer le pouvoir d'agir des

- favoriser l'accès à la parole et à l'espace public des personnes qui en sont éloignées ;
- accompagner l'émergence de porte-paroles et représentants issus des couches populaires de la société ;
- développer la conscientisation sur le fonctionnement de la démocratie et du système politique ;
- soutenir les initiatives citoyennes et rendre transparents les conflits inévitables.

→ Retisser les liens sociaux... Afin



citoyens. Ces ingrédients répondent à trois défis démocratiques majeurs :

- élargir l'espace du politique... Afin de lutter contre l'exclusion de la vie démocratique d'une partie importante de la population, la montée de la défiance, du sentiment d'impuissance et le manque de représentation des catégories populaires dans les mécanismes démocratiques, quelques ingrédients peuvent être cités :
  - aller vers les personnes là où elles sont (porte-à-porte, face-à-face, travail de rue, etc.) ;

de lutter contre l'isolement des personnes, les replis communautaires de toutes sortes, le cloisonnement des actions menées par les associations et institutions sur les territoires, il s'agit d'encourager les méthodes qui permettent de :

- rapprocher des personnes, groupes et associations existant sur un même territoire, autour d'actions communes ;
- décroisonner les approches des acteurs présents sur les territoires, autour d'intérêts communs.

→ Renouveler les méthodes de mobilisation... Enfin, pour lutter contre le manque d'impact des mobilisations citoyennes sur les décideurs il s'agit de donner la primauté au « faire ensemble », de développer des actions qui partent du vécu et des aspirations des gens et s'appuient sur leurs ressources. Il s'agit également de renforcer la capacité collective à être stratégiques et tacticiens, à repérer les ressources, les opportunités et les leviers d'une situation pour se mettre en mouvement.

Le renforcement du pouvoir d'agir est donc un vaste chantier où

évoluent une diversité d'acteurs et de méthodes. Ils partagent néanmoins des convictions fortes, notamment la nécessité de développer le pouvoir de la société civile, en particulier des personnes issues des couches populaires, pour atteindre davantage de justice sociale. C'est pourquoi, si les mobilisations citoyennes sont au cœur du Pouvoir d'Agir, il est important aujourd'hui en France d'imaginer les relations entre ces logiques autonomes et les démocraties représentative et participative. En effet, le développement de mobilisations citoyennes autonomes a un impact potentiel sur la redy-

namisation des instances participatives et la démocratie de manière générale.



*Extrait d'un article de Isabelle Foucher, coordinatrice du collectif Pouvoir d'agir du 2011 à 2013, paru dans la Tribune Fonda en septembre 2012.*



### 3 QUESTIONS

À... **Pascal Aubert**,  
coordinateur du collectif  
Pouvoir d'agir  
de 2013 à 2015



→ **Pascal, d'où vient le collectif Pouvoir d'agir et quel est son but ?**

Pouvoir d'agir a été créé en juin 2010 à l'initiative de la Fonda et de réseaux agissant dans des quartiers populaires. Ces réseaux ont publié en mai 2010 une lettre ouverte : « Valoriser les capacités citoyennes des quartiers populaires ».

Collectif informel, Pouvoir d'agir est un espace d'échanges, de mise en réseau et d'appui, de réflexion et d'action, ouvert à tous, pour que les citoyens prennent un réel pouvoir sur leurs vies, leur environnement et les décisions qui les concernent.. Il s'agit d'une part de contribuer à développer les mobilisations citoyennes, notamment dans les territoires les plus populaires, et d'autre part de convaincre et faire des propositions aux pouvoirs publics afin que le pouvoir d'agir des citoyens soit au coeur des politiques publiques.

→ **Dans une tribune du journal de la FONDA, vous faites le constat d'un échec massif de la démocratie participative, alors qu'est-ce qui n'a pas marché ?**

Il faut rappeler que ces démarches de démocratie participatives ont été développées pour favoriser la participation de celles et ceux qui ne participent pas, c'est-à-dire les milieux populaires qui ne votent plus ou n'ont pas le droit de vote. C'est de ce point de vue qu'elles sont un échec : les dispositifs participatifs ont massivement permis l'expression et l'engagement de ceux qui participent déjà !

Notre diagnostic sur cet échec des espaces de démocratie instituée (élective et participative) est qu'il s'agit d'une crise de l'offre. La proposition de participation, parce qu'elle ne croit pas aux capacités des milieux populaires, rate sa cible, n'a aucune chance de faire jouer les principaux leviers de la participation. Au moins cinq bonnes raisons expliquent cet échec.

En premier lieu, le choix des questions et des enjeux est toujours fait par les institutions de manière descendante : on ne croit pas dans la capacité des gens à réfléchir, alors on décide pour eux ce sur quoi il est utile de débattre. On se prive d'un premier ressort de l'engagement et de la mise en mouvement : l'intérêt pour la question et le projet.

Ensuite, les habitants n'ont aucun pouvoir sur les décisions qui sont soit déjà prises, soit prises ailleurs. On se prive d'un second ressort essentiel de l'engagement ou de la mise en mouvement : le poids, la capacité d'influer... bref le pouvoir qu'auront le

temps et l'énergie passés sur une question ou un projet.

Puis, en déniaient de facto à la société civile la légitimité de l'action sur les questions d'intérêt général ou de bien commun, on se prive du troisième ressort : le plaisir de faire des choses, de réaliser soi-même des actions que l'on a élaborées, créées.

Par ailleurs, en évitant l'expression des conflits d'intérêts (qui sont consubstantiels à la vie collective sur un territoire), on se prive du quatrième ressort de l'engagement ou de l'implication : la colère ou le désaccord, que leur négation ne fait pas disparaître, alors que leur prise en compte et leur résolution collective pourraient transformer en moteur du débat public et du projet d'un territoire.

Enfin, en ne reconnaissant que les collectifs institutionnels (partis, syndicats, associations instituées...) et en voulant encadrer toute action dans le cadre des politiques publiques, on limite le quatrième ressort de l'engagement : la dimension collective de l'action, la force d'entraînement d'un groupe qui réalise ensemble des choses, qui remporte des victoires et les fête ensemble... qui se construit un bout d'histoire commune.

→ **Pour l'avenir, avons-nous des raisons d'être optimistes avec les démarches en cours ?**

La situation est paradoxale. Nous sommes plutôt nombreux à penser que nous vivons un moment de mutations importantes, ouvert par la juxtaposition des crises économiques, environnementales, sociales et politiques. Ce moment de mutations, qui oblige déjà à repenser l'État-providence, et se traduit par un désarroi d'une partie des porteurs de l'intérêt général, peut permettre d'amorcer ce double mouvement pour créer un nouveau souffle démocratique dont nous avons urgemment besoin.

On pourrait tout à fait partir des outils existants (conseils de quartier, conseils de développement, démarches de soi-disant concertation et plus récemment conseils citoyens...) et les faire muter dans le sens de la mise en débat avec tous, de l'élargissement systématique des publics sollicités, de l'intégration des questions ascendantes, émergentes, de l'animation de projets de territoires... Les propositions opérationnelles et procédurales ne manquent pas !

On devrait également appuyer et faciliter les mobilisations citoyennes (c'est une des revendications de la coordination « Pas sans nous ! » pour le financement d'une démocratie d'initiative citoyenne).

Nous pouvons, comme Gramsci, partager l'optimisme de la volonté, mais également mesurer les fortes résistances au changement des responsables politiques et administratifs des politiques publiques, qui peinent à modifier leur conception de l'exercice du pouvoir et à croire dans la capacité d'agir des milieux populaires.

# Education à l'environnement et implication citoyenne

Écopôle CPIE du Pays de Nantes a accompagné depuis 2011 les habitants du quartier de la Halvèque à Nantes autour d'un projet de sensibilisation à la réduction des déchets encombrants. Ce dernier a conduit à la création en octobre 2014 de Récup Halvèque, une association gérée par des bénévoles du quartier. Pour Écopôle, au bout de 4 années d'expérimentation, quelques enseignements peuvent être proposés au débat.



Au-delà du contexte du quartier (présence d'acteurs impliqués, rénovation de l'habitat et des espaces communs...), le positionnement d'Écopôle CPIE Pays de Nantes (son projet, ses objectifs, sa stratégie) se traduit par une posture d'accompagnement, sous une forme d'éducation populaire, visant à renforcer la capacité des habitants à agir.

## Les principes s'inscrivent dans le projet associatif

Les priorités conduisant à s'intéresser aux quartiers prioritaires et aux populations les plus fragiles se sont inscrites dans le PROJET ASSOCIATIF d'Écopôle. En effet, dans le cadre de son Agenda 21 en 2009, Écopôle a identifié comme prioritaire l'accompagnement des quartiers d'habitat social en favorisant l'implication des habitants, notamment pour donner une dimension sociale à son engagement environnemental.

Il s'agissait ensuite de construire une approche territoriale de l'éducation à l'environnement et au développement durable à côté d'une offre plus classique par thématique. L'association a ainsi construit des contrats de partenariat avec les territoires (les communes de l'agglomération, par exemple), mais a aussi à développé des dispositifs d'accompagnement des quartiers relevant de la politique de la ville.

Enfin, Écopôle CPIE Pays de Nantes conforte son soutien à l'initiative et l'innovation citoyenne « l'idée que les habitants ont autant de choses à nous apprendre que nous avons à leur transmettre » réinterroge les pratiques de médiation et d'éducation à l'environnement.

## Les clés opérationnelles du succès

La mise en application dans le cadre de l'expérience conduite sur le quartier Halvèque Beaujoire à Nantes a permis d'identifier quelques éléments clés de réussite du projet, qui rejoignent en grande partie ceux énoncés autour du Pouvoir d'Agir.

### → Concernant la mobilisation

- offrir différents niveaux d'implication (de l'accueil à la prise en charge d'un atelier) ;
- proposer des activités concrètes en lien direct avec le quotidien des habitants (et leurs besoins identifiés) ;
- cultiver la convivialité / la régularité / la visibilité : les clés de l'ancrage territorial et social ;
- varier les supports de communication en s'adaptant à la diversité de la population ;
- détecter et valoriser les expertises d'usage et les savoir-faire personnels pour ensuite les valoriser.

### → Concernant la gouvernance

- fédérer et accompagner les dynamiques d'acteurs à l'échelle locale : comité de suivi rassemblant les principaux partenaires et mobilisation des acteurs ressources ;
- proposer un cadre de participation aux habitants, avec un poids dans la prise de décision ;
- intégrer les habitants au comité de suivi au même titre que les autres partenaires (évaluation continue) ;
- adapter le projet et ses objectifs au fur et à mesure en prenant en compte la parole des habitants ;
- se donner du temps

### → Mais aussi profiter des opportunités :

- la géographie prioritaire des quartiers (relevant de la politique de la ville) ;

- les acteurs volontaires (le bailleur, en ce qui concerne La Halvèque) ;
- les actions antérieures et parallèles (de sensibilisation et d'aménagement) qui facilitent l'émergence d'actions plus ambitieuses ;
- l'organisation interne d'Écopôle et son rôle de coordinateur de réseau (spécificité du CPIE Pays de Nantes) qui lui permet de solliciter une réserve de compétences importante (adhérents) ;
- la neutralité bienveillante d'Écopôle qui n'est pas un acteur historique du quartier, qui bénéficie de la confiance des habitants dans le monde associatif.

## Des résultats environnementaux et sociaux

D'un point de vue environnemental, la mobilisation d'une centaine de participants, accompagnés par un salarié (0,5 ETP) a permis de détourner ou redistribuer environ 5 tonnes de déchets encombrants (33 m<sup>3</sup>) sur 18 mois.

Le bailleur (La Nantaise d'habitation) constate une réappropriation des espaces par ses usagers, une transformation de certains d'entre eux qui sont sortis de leur isolement. Les habitants s'approprient ou se réapproprient les clés du bien vivre ensemble et du collectif.

Enfin, nous observons un certain ancrage des pratiques chez les habitants participants. Chacun a trouvé dans les différentes alternatives proposées celles qui lui convenaient le mieux et qu'il pouvait mettre en place sans bouleverser totalement ses habitudes... mais en découvrant des enjeux devenus importants pour eux-mêmes.

Julie GARDAN et Christophe LACHAISE  
Écopôle CPIE Pays de Nantes



## TRIBUNE LIBRE...

à **Pierre Saglio**,  
président d'ATD Quart  
Monde de 2002 à 2010\*



L'Université Populaire Quart Monde est un lieu qui rassemble les membres du mouvement ATD Quart Monde. Nous essayons d'y apprendre à réfléchir entre personnes qui ont l'expérience de la grande pauvreté et d'autres qui ne l'ont pas.

Lors de notre dernière rencontre, une dame nous a dit : « Malgré qu'on est pauvre, on arrive à héberger du monde, comme moi j'ai fait. Aujourd'hui, j'héberge une femme parce que j'ai vécu cette situation. »

Un autre participant a dit :

« Même si on est noir, blanc ou rouge, même d'autres pays, on doit être accepté. On ne doit pas fermer les frontières pour éviter de faire passer les émigrés. J'ai vu ça et ça m'a choqué parce qu'il y a un pays qui a fermé complètement la frontière parce qu'il y avait trop de migrants. »

Dans le même temps, d'autres personnes nous disent leur inquiétude : « Ils donnent de l'argent aux réfugiés qui arrivent, ils disent qu'il faut trouver des logements pour accueillir les familles de réfugiés, mais nous on attend depuis des mois, qu'est-ce qu'on va devenir ? »

Et, lorsque je rapportais cela à un ami, il m'a répondu : « Les gens sont jaloux entre eux. »

### **Notre pouvoir d'agir, qui que nous soyons, repose sur notre expérience de vie.**

Tous ces millions de gens qui, aujourd'hui, sont obligés de fuir, de prendre le risque d'être dehors, ils prennent un risque que les pauvres connaissent bien. Ils peuvent apprendre à ceux qui n'ont pas vécu cela comme cette femme qui me disait un jour : « j'ai vécu à la rue avec mes trois gosses. Quand on est dehors, on ne peut pas vivre. » Leur expérience de vie leur permet d'être de plain-pied avec d'autres et peut nous aider à comprendre.

*(\*) Pierre Saglio est également co-auteur du rapport « Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation » remis dans le cadre de la préparation du Pacte de la solidarité et de l'écologie en 2010 à Jean Louis Borloo (ministre de l'écologie de 2007/2010) et Valérie Létard (secrétaire d'État de 2009/2010)*

**Cette expérience de vie nous donne des repères que nous voulons faire reconnaître par notre pouvoir d'agir.**

Les pauvres savent d'expérience que notre société divise les pauvres. Aujourd'hui, nous voulons distinguer entre les réfugiés politiques et les réfugiés économiques. Hier, nous distinguons entre « les nouveaux pauvres » et les autres. Les pauvres craignent toujours ce risque, car ils savent que les plus fragiles en feront les frais.

### **Mais si nous n'avons pas de lieu où réfléchir et comprendre cela ensemble, comment pouvons-nous avancer ensemble ? Comment renforcer notre pouvoir d'agir commun ?**

Quels sont les lieux, aujourd'hui, qui permettent cet échange, qui nous permettent de devenir « les associés » des pauvres ? Comment y créer la confiance mutuelle alors que « Redonner confiance à quelqu'un qui a toujours porté une étiquette, c'est difficile » ? Si nous n'avons pas ces lieux, nous risquons de faire fausse route et de dire de bonne foi « ils sont jaloux ».

Quels sont nos engagements, nos outils, pour que ces lieux soient et restent constamment ouverts et accessibles « à ceux qui manquent encore » ?

### **Ce pouvoir d'agir, vous voulez le mettre au service du développement durable ?**

Brundtland, qui a bâti et promu ce concept, a mis l'éradication de la pauvreté au cœur du développement durable et comme clé de sa réussite. Parce que cette ambition d'en finir avec la misère est la nôtre depuis soixante ans, nous sommes légitimes à rappeler trois repères indispensables pour que nos politiques aient une chance d'y parvenir.

- Elles auront un socle, rappelé à notre pays depuis la loi d'orientation de 1998 : « L'accès de tous aux droits de tous ».
- Elles auront une orientation : « rétablir la citoyenneté des plus pauvres dans notre démocratie », c'est-à-dire leur donner la possibilité de construire avec nous (et apprendre à construire avec eux) un développement durable qui ne laisse personne de côté et qui profite à tous.
- Elles seront évaluées sur un critère d'évaluation qui nous est donné par le Conseil Economique, Social et Environnemental : « Considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démuné et du plus exclu est la dignité d'une Nation fondée sur les droits de l'homme. »



## ATELIER 1

### L'habitat participatif, partagé, éco-construit : des réponses pour mieux habiter (ensemble).

Habitat groupé, participatif, éco-construit ou auto-construit... derrière toutes ces déclinaisons se pose la volonté de certains de créer une nouvelle façon d'habiter qui leur laisserait une part de décision et d'action, en opposition à l'habitat traditionnel et individuel. Les raisons économiques, sociales et environnementales sont assorties d'une envie de changement dans le mode de vie, voire d'un projet commun.

Cette nouvelle forme d'habitat fait rêver et s'installe dans le paysage législatif (volet « innovation » de la loi ALUR 2015). Pour autant, le montage et le portage de ces projets sont-ils à la portée de tous ? Quel est le rôle des bailleurs sociaux dans cette accession ?

## TÉMOIGNAGE 1

### Habitat groupé Les petits moulins

#### Date du lancement :

Constitution du groupe de propriétaires 2007/2009. Permis de construire déposé en 2010 – constructions en auto-construction de 2010 à 2011 – Emménagement en 2011 et 2012.

#### Lieu et territoire d'action :

Hameau les petits Moulins à Rezé

#### Nombre de personnes concernées :

6 logements propriétaires (10 adultes, 10 enfants) et 6 logements locatifs sociaux (8 adultes et 6 enfants) dont 4 familles monoparentales.

L'association HEN (Habitats Énergies Naturels) a initié en 2006/2007 des réunions mensuelles citoyennes pour lancer des habitats groupés autour de mots clés : concept éco-hameau, démarche participative, réduction de l'empreinte écologique, mixité générationnelle et sociale, auto-construction accompagnée, convivialité, espaces et équipements communs.

C'est un projet de vie convivial, à géométrie variable.

Le groupe des habitants des Petits Moulins a pratiqué l'auto-promotion et a décidé de tous les moments de la construction sous les conseils d'un architecte.

Ils ont totalement pris en charge la construction des parties communes (6 garages, atelier, garage à vélo, buanderie, salle commune) et ont décidé ensemble des espaces dits privatifs et collectifs. Les décisions se sont prises à l'unanimité.

Vivre dans un habitat participatif ne met pas à l'abri de tensions et/ou de conflits, mais les habitants se prennent en main pour les régler soit avec un médiateur, soit en faisant appel à la communication non violente. Le groupe des Petits Moulins vit aujourd'hui des tensions fortes. Un médiateur va être choisi pour aider dans la résolution des tensions. C'est cela qui nous différencie dans notre « pouvoir d'agir »

#### Intervenants :

Marie-Madeleine Briand, Les Petits Moulins

## TÉMOIGNAGE 2

### Mouvement Hamosphère régional

#### Date de lancement :

2012

#### Lieu et territoire d'action :

Pays de la Loire

Aménageur de la flexibilité des territoires et de la réversibilité des habitats pour faire alliance entre biodiversité et humanité

En France, chaque seconde, l'équivalent d'un jardin potager de plus de 20 m<sup>2</sup> de terre naturelle ou agricole avec sa biodiversité disparaît sous le béton.

Le mouvement Hamosphère coopération permet aux habitants, citoyens, structures socio-économiques privées ou publiques et aux collectivités locales, par la flexibilité et la réversibilité, d'user des sols pour habiter et créer des activités socialement utiles, dans une relation coopérative et mutuelle bénéfique à la biodiversité et sans artificialiser les sols.

Chacun peut s'investir selon ses possibilités et ses désirs d'investissement, par la participation à la vie associative et collective des projets, et/ou par la souscription à l'entreprise Coopérative pour développer, accompagner, réaliser et financer les actions.

La gouvernance est participative et organisée autour d'une dynamique collective pour faire mouvement, dans la perspective d'une économie sociale et solidaire.

« Hamosphère, Hamosphère, vous pouvez le dire, ensemble nous pouvons le faire »

#### Intervenants :

Emile Beucher, Hamosphère

#### Animateur de l'atelier :

Cédric Marzelière, Directeur d'Éclat (Eco-construction ligérienne atlantique), tête de réseau pour l'accompagnement des projets en éco & auto construction.

#### Rapporteur de l'atelier :

Bernard Lemoult, directeur du Collège des transitions sociétales de l'école des Mines de Nantes

#### Personnes ressources sur l'atelier (présences à confirmer) :

CRCAUE, Association Katapulte, Les colibris (Oasis en tous lieux), bailleurs sociaux, Echo-Habitants...



## ATELIER 2

### L'amélioration du cadre de vie par des actions de prévention des déchets

La production massive de déchets par an et par habitant (avec 590 kg, la production de déchets ménagers et assimilés française figure au-dessus de la moyenne européenne) nous a amenés ces dernières années à agir sur la prévention des déchets. Cette réduction à la source contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants, notamment dans les zones d'habitat collectif à l'échelle d'un quartier. Il s'agit ici de transformer un problème environnemental (production et gestion des déchets) en ressource de mobilisation, d'implication citoyenne et de vivre ensemble.

## TÉMOIGNAGE 3

### **Association Récup'Halvêque-Beaujoire**

**Date de création :** octobre 2014

**Lieu et territoire d'action :** Quartier de la Halvêque

**Nombre de personnes concernées :** 25 à 400 personnes

L'objet de l'association Récup'Halvêque est de « favoriser le lien social et le ré-emploi, via des ateliers de réparation et la valorisation d'objets, d'échanges de proximité et de solidarité entre voisins et habitants, et plus largement de contribuer à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie par la sensibilisation et la mobilisation des habitants. »

Ateliers, petite ressourcerie de quartier, accueil et convivialité... Les activités essentielles de l'association, composée de bénévoles, sont de sensibiliser à la réduction des déchets et de développer du lien social.

Après un accompagnement de 3 ans par Écopôle CPIE Pays de Nantes, les habitants ont souhaité en 2014 se constituer en association pour pouvoir agir et décider par eux-mêmes de la suite des activités qu'ils souhaitaient proposer. Ils sont désormais les interlocuteurs directs des partenaires locaux (bailleur, Maison de Quartier, équipe de quartier) qui leur font confiance et collaborent techniquement et financièrement au projet.

Des réunions mensuelles se tiennent pour décider des activités et des missions de chacun. Un groupe de 15 à 25 personnes y participent activement. Un accompagnement administratif et organisationnel continue d'être proposé à l'association par les partenaires pour conforter son fonctionnement et son autonomie dans la durée.

### **Intervenants :**

Noël Girouard, Président de l'association Récup'Halvêque et Julie Gardan, chargée de mission Écopôle CPIE Pays de Nantes

## TÉMOIGNAGE 4

### **Compostage partagé en pied d'immeuble**

**Date de lancement :** Janvier 2014

**Lieu et territoire d'action :**  
Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC)

**Nombre de personnes concernées :** environ 200

Le CPIE Loire Anjou accompagne la mise en place de composteurs partagés en pied d'immeuble et en restauration collective en lien étroit avec la Communauté d'agglomération du Choletais, initiateur du projet dans le cadre de la prévention des déchets. Trois composteurs en pied d'immeuble et cinq en restauration collective sont actuellement installés, plusieurs autres sont à l'étude.

La CAC met en place de l'information (journaux) pour proposer à des habitants motivés de les aider à construire un projet de compostage partagé dans leur résidence.

Lorsque tous les signes sont réunis pour valider la mise en place de l'action (plusieurs référents motivés, participation du bailleur, gestion du broyage...), les habitants et acteurs associés sont réunis. Après explication du projet, le groupe constitué statue sur un lieu et organise la mise en place du projet sur la résidence : horaires, rôles, installation, lancement du compostage, invitation des habitants...

La CAC fournit le matériel et finance l'accompagnement. Le CPIE forme les « référents de sites » et aide au bon déroulement du projet (premiers retournements, utilisation du compost, temps conviviaux...). L'objectif est de « remettre les clés » du composteur au groupe d'habitants lorsqu'ils sont autonomes dans la gestion de leur site.

### **Intervenants :**

Mary Gérard, chargée de mission au CPIE Loire Anjou

### **Animateur de l'atelier :**

Renate Schäffer, consultante (DIEKOM), co-animatrice du collectif 0 déchet 100 % ressources

### **Rapporteur de l'atelier :**

Johanna Bastin, coordinatrice du projet Environnements Solidaires, Nantes

### **Personnes ressources sur l'atelier :**

Antoine Orcil, CPIE Logne et Grandlieu, Compostri, Compost in situ, l'atelier du Retz-emploi, Fondation de France, Ressourcerie de l'île, Trocants, collectif des co-réparateurs, Fondation MACIF, bailleurs sociaux, équipes de quartier Ville de Nantes...



## ATELIER 3

### L'alimentation comme levier de réappropriation de la consommation

L'abondance des biens de consommation alimentaire issus de la production intensive et la déstructuration géographique de l'alimentation amènent à craindre des problèmes environnementaux et de santé publique. Pour autant, les populations précarisées, cibles des « calories bon marché » ont-elles réellement un pouvoir de décision sur l'achat de produits plus respectueux de l'environnement ? Certaines initiatives tentent de contribuer au changement des pratiques alimentaires par des actions locales, conviviales, créant du lien social pour trouver ensemble, sur un même territoire, des comportements de production et de consommation cohérents.

#### TÉMOIGNAGE 5

##### **Association Au Son des Casseroles**

**Date du lancement :** septembre 2013

**Lieu et territoire d'action :**

Nantes, quartier Hauts-pavés/ St-Félix

**Nombre de personnes concernées :**

Adhérents avant arrêt des activités pour manque de moyens, de local ; 10 personnes

Au son des casseroles est une association qui permet aux personnes à faibles revenus, en situation de précarité ou d'isolement, de bien se nourrir avec un petit budget en cuisinant en petit groupe. C'est la méthode des cuisines collectives du Québec qui est « le processus de développement du pouvoir d'agir ». Les quatre étapes à suivre placent les participants au cœur du processus et les emmènent à un état de Pouvoir d'agir.

Les participants choisissent et décident des recettes qu'ils vont cuisiner pour eux et leur famille. Ils s'organisent et achètent les aliments de base, décident eux-mêmes de leur budget pour ensuite cuisiner ensemble des plats sains et savoureux qu'ils se partageront. Les étapes à suivre sont : la planification, les achats, la cuisson et l'évaluation.

Être en état de pouvoir d'agir, c'est d'abord pouvoir choisir ; avoir le choix entre plusieurs alternatives pour décider de celle qui nous correspond le mieux ; comparer pour agir en toute connaissance de cause et assumer pleinement le résultat. Faire en groupe nécessite de prendre une part active dans tout le processus et devient un espace de démocratie participative par excellence.

**Intervenants :**

Manon Poirier, Au son des casseroles

#### TÉMOIGNAGE 6

##### **SARL Les Fermes de la Gourinière**

**Date du lancement :** 2008

**Lieu et territoire d'action :**

Village de la Gourinière  
Rayonnement Pays de Montaigu et Pays Clissonnais

**Nombre de personnes concernées :**

une vingtaine de fermes et 200 clients / semaines

Dans les années 1960, sur le village de la Gourinière, se développe une ferme spécialisée en production de viandes (porc, volailles et viande bovine). Cette ferme s'inscrit dans un réseau d'agriculteurs locaux qui ont souhaité valoriser une partie de leur production en direct.

Depuis les années 2000, la reprise des différents ateliers de production a permis de passer la totalité des ventes en direct, entraînant la création d'une boutique à la ferme.

Le collectif s'est élargi en accueillant la première Amap de Vendée. En 2011, de nouveaux maraîchers s'installent et en 2012, face à l'augmentation de la fréquentation, une association est créée entre les fermes du village pour gérer le magasin et le site web.

En 2015, l'association devient une SARL et un nouveau bâtiment est construit pour accueillir le magasin, le tout sans subvention publique.

Alors que le nombre de fermes était à la baisse, le collectif a permis à 6 exploitants agricoles de s'installer. Le magasin a également accompagné l'installation hors du village de 5 agriculteurs et d'un artisan. Aujourd'hui, 500 foyers fréquentent régulièrement le magasin, ce qui permet parallèlement aux producteurs de soutenir certaines initiatives culturelles sur le territoire.

**Intervenants :**

Manuel Viau, les fermes de la Gourinière

#### **Animateur de l'atelier :**

Jeanne Dekerdrel, chargée de mission développement durable et patrimoine naturel à Écopôle-CPIE Pays de Nantes

#### **Rapporteur de l'atelier :**

Xavier Pétilon, co-président de l'ADDA (Aujourd'hui Restaurons Demain)

#### **Personnes ressources sur l'atelier :**

GAB 44, AMAP, Restau & Sens, La ruche qui dit oui, Courts Circuits, Re-bon, CLCV...



## ATELIER 4

### L'espace public et la solidarité de proximité à réinvestir

Dans une société du loisir, l'espace public est de plus en plus un espace de rencontre, multifonctionnel, mais aussi un espace où se heurtent les conflits de générations et les « habitudes publiques ». Il apparaît donc comme un enjeu d'implication citoyenne, liée à la notion de solidarité de proximité. Ainsi, plusieurs initiatives citoyennes émergent, les habitants s'organisent et réinventent de nouvelles formes de services, souvent dans des contextes contraints (géographiques, économiques...). Dans le même temps, ces formes de services d'intérêt général interrogent la notion de service public à l'heure du désengagement de l'État dans les territoires.

## TÉMOIGNAGE 7

### Jardins « ca pousse en amont »

**Date du lancement :** mai 2014

**Lieu et territoire d'action :**

cours de la prairie d'amont, Nantes

**Nombre de personnes concernées :**

environ 30 familles adhérentes

À l'occasion de l'événement « Nantes Capitale Verte de l'Europe 2013 », le projet « Un champ en ville » a été mené sur la Prairie d'Amont en partenariat avec les riverains. Grâce à ce processus de concertation, les habitants du quartier et leurs enfants ont posé un autre regard sur cet espace vert très peu utilisé. L'arrivée en 2014 sur le site des animateurs de rue de l'association L'ACAVALE a renforcé le projet avec une réelle implication des enfants du quartier. C'est dans cette dynamique que l'idée de créer un jardin collectif a germé, portée par un petit groupe d'habitants motivés et encouragés par la municipalité. L'association rassemble des habitants du quartier réunis dans l'objectif de redonner de la vie au quartier en le rendant plus attrayant et en favorisant le lien social. Le partage des savoirs et la pratique d'un jardinage respectueux de l'environnement guident le projet associatif. La gestion du jardin est entièrement collective (entretien du jardin, arrosage, récoltes...). Les membres de l'association ont été invités à participer à l'élaboration du projet qui a ensuite été proposé et discuté avec le service des espaces verts de la ville.

**Intervenants :**

Cathy Pommelet, « Ça pousse en Amont »

## TÉMOIGNAGE 8

### Les Accorderies en France :

**Date de création :**

en novembre 2011 dans un quartier en politique de la ville.

**Lieu et territoire d'action :** Chambéry.

**Nombre de personnes concernées :**

A ce jour, environ 900 personnes concernées.

À travers les échanges de services rémunérés en heures, nous visons à lutter contre la pauvreté, l'isolement et à valoriser les compétences des personnes.

Les accordeurs reçoivent des heures pour leur participation à la vie de l'Accorderie (accueil, inscription, ménage, gestion des transactions...). Ils peuvent mettre en place, suivant leurs besoins, des ateliers ou services collectifs.

Le Conseil d'Accorderie (l'instance de décisions) est ouvert à tous par le biais d'un statut d'invité. Les questions de gouvernance et d'évaluation sont régulièrement travaillées, en interne ou avec le réseau ainsi que des temps de formation ouverts aux accordeurs.

Pour faciliter le développement du pouvoir d'agir, nous nous appuyons sur le travail de Yann Lebossé (Québec), particulièrement au niveau de la posture de l'animateur.

En 4 ans, l'implication des accordeurs s'est beaucoup développée et ce sont eux qui vont maintenant à la rencontre des partenaires et habitants du quartier pour travailler ensemble les besoins, le vivre ensemble par la mixité sociale et intergénérationnelle.

**Intervenants :**

Françoise Rahard, Accorderie de Chambéry, réseau national des Accorderies

### Animateur de l'atelier :

Pascal Massiot, Journaliste et animateur Radio Jet FM et membre du conseil d'administration des Écossolies (réseau de l'économie sociale et solidaire Nantais)

### Rapporteur de l'atelier :

Clémence Bédu, sociologue, analyse du changement organisationnel, participation des publics, démocratie participative

### Personnes ressources sur l'atelier :

bailleurs sociaux, Association les Marchands de Sable, association la Nizanerie, Tiers-lieux, collectivités, Fondation de France...

## BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

### Quelques ressources documentaires sur l'innovation sociale et l'empowerment.

Alternatives Économiques : *La Fabrique de l'innovation sociale*. Juin 2013, Poche n° 62. Sous la dir. de Juan-Luis Klein, Jean-Louis Laville. Paris : Alternatives Économiques. ISSN 0247-3739.

GUILLAUD, Hubert. Comprendre l'innovation sociale. Toulouse : Publie.net, 2011. 148 p. ISBN 9782814505032.

LE BOSSE, Yann. [2004, printemps]. Vous avez dit « empowerment » ? De « l'habilitation » au « Pouvoir d'Agir » vers une définition plus circonscrite de la notion d'empowerment.. Nouvelles Pratiques Sociales, 16 (2),

LE BOSSE, Y, & VALLERIE, B. (2005). La formation à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (empowerment) : quelques exemples d'application. Politiques Sociales,

BONNECARRERE, Thomas. Comment créer un contexte social favorable à l'intelligence collective et l'innovation ? Tampere : Atramenta, 2013. 90 p. ISBN 78-952-273-220-0.

Alternatives économiques : Les Initiatives citoyennes en Europe. Mai 2005, Hors-Série Pratique 19. Paris : Alternatives Économiques. ISSN 0247-3739.

BACQUÉ, Marie-Hélène, MECHMACHE, Mohamed, collectif Pas sans nous, FRANCE, Ministère de la ville. Pour une réforme radicale de la politique de la ville : Ça ne se fera plus sans nous : Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Paris : Ministère de la ville, 2013. 98 p. Rapport remis à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville.

THOMAS, Béatrice. Devenez un acteur de changements : Plaidoyer pour un engagement citoyen. Chêne- Bourg : Jouvence, 2015. 214 p. ISBN 9782889116331.

TESTART, Jacques. L'humanité au pouvoir : Comment les citoyens peuvent décider du bien commun ? Paris : Seuil, 2015. 160 p. ISBN 978201219319.

La revue durable : Écologie : de la sensibilisation à l'engagement. Décembre 2006, N° 23. Sous la dir. de Susana Jourdan. Fribourg : La Revue durable, 2002.

EUROMED MANAGEMENT, DES ENJEUX ET DES HOMMES. Le guide pour contrer les vraies/fausses bonnes raisons de ne pas agir : Développement durable. Ligaris. 24 p.

ÉCOPÔLE, CPIE Pays de Nantes, RSCOP. Les initiatives citoyennes en faveur de l'environnement : Vous avez dit : « innovation citoyenne ? ». Nantes : Écopôle CPIE Pays de Nantes, 2014. 15 p.

ROBITAILLE, Jean, AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. S'investir dans nos communautés... en citoyens du monde : Une démarche citoyenne axée sur les valeurs écologiques, pacifiques, solidaires et démocratiques. Québec : Centrale des syndicats du Québec, 2005. 36 p. ISBN 2-89061-086-1.

#### Bases de données

<http://imagination.social/fr/search/>  
<http://ademe.innovationsociale.org/fr/>

#### Média

<http://side-ways.net/>

#### Pour encore plus de références :

[www.Écopôle.com/addt2015](http://www.Écopôle.com/addt2015),  
[www.pouvoirdagir.fr/](http://www.pouvoirdagir.fr/),  
<http://cidnantes.org/centre-de-ressources/publications/>, <http://www.resovilles.com/pages/bibliographie.php>

### Depuis 2006, l'URCPIE a proposé neuf Ateliers du Développement Durable et des Territoires :

**2006** : « Entreprises et développement durable », CPIE Loire et Mauges (49)

**2007** : « Biodiversité et nature ordinaire », CPIE Sèvre et Bocage (85)

**2008** : « Actions concrètes pour l'eau », CPIE Vallée de la sarthe et du Loir (72)

**2009** : « Territoires touristiques et développement durable », CPIE Loire Océane à La Baule (44)

**2010** : « Accompagner la gouvernance des territoires », CPIE Logne et Grand lieu à Machecoul (44)

**2011** : « Biodiversité et participation citoyenne », Écopôle CPIE Pays de Nantes, à Nantes (44)

**2012** : « la compensation volontaire et locale », CPIE Loire et Mauges, à Beaupréau (49)

**2013** : « Changements climatiques : répercussions et solutions locales d'un désordre global »  
CPIE Sèvre et Bocage à Mouilleron en Pareds (85)

**2014** : « Trame verte et bleue, et nocturne », CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir au Mans (72)

**2015** : « Pouvoir d'agir et l'environnement », Écopôle CPIE Pays de Nantes, à Nantes (44).

**Document coordonné par** Christophe Lachaise.

**Ont contribué :** Julie Gardan, Nathalie Moreau, Pascal Aubert, Pierre Saglio.

**Graphisme et mise en forme** Emma Duval

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter Ecopôle**

17 rue de Bouillé 44000 Nantes,  
02 40 48 54 54

[contact@ecopole.com](mailto:contact@ecopole.com) [www.ecopole.com](http://www.ecopole.com)

Les ateliers du développement durable et des territoires ont reçu le soutien de :

